



PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SIMANDRES

L'an deux mille vingt-six, le 22 juin à 18 h 30, le Conseil d'Administration du CCAS régulièrement convoqué, s'est réuni EN SESSION ORDINAIRE au nombre prescrit par la loi dans la salle de l'Inverse de Simandres, sous la présidence de séance de Monsieur Michel BOULUD.

Date de convocation : 16 juin 2026

Nombre de membres :

En exercice : 13

Présents : 11

Votants : 11

Présents : Mesdames : Clotilde GERARDIN, Anne-Catherine BIENNIER, Aurélie SCHWIERTZ, Jeanine POMMIER, Martine MARTINEZ, Fanny TROUVE, Marie CROS PERRIAND, Béatrice REA

Messieurs : Pierre-Emmanuel PAIRE, Patrice CONSTANTIN, Jackie JOURDAN

Excusés : Madame Marie-Laure ESCLAPES
Monsieur Michel BOULUD

Secrétaire : Madame Marie CROS PERRIAND

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 07.05.2026

Le procès-verbal ne fait l'objet d'aucune question. Il est approuvé à l'unanimité des membres votants.

1. Bilan goûter dansant

Monsieur Pierre-Emmanuel **PAIRE**, vice-président, présente le bilan du goûter dansant qui s'est déroulé le 21 mai 2026 à la salle des fêtes des Pachottes :

Les points positifs :

- 65 personnes ont participé au goûter dansant contre 73 l'année précédente, une belle réussite malgré l'absence de certains membres du Club de l'Amitié qui étaient en sortie (50 participants).
- Cette manifestation a été particulièrement appréciée par les participants : le duo Sylvie (chanteuse) et Jean-Pierre (accordéoniste) a été largement plébiscité.

Les points d'amélioration :

- Pour les prochaines éditions, il conviendra de revoir à la baisse les quantités de fleurs, de desserts et de boissons ainsi que la décoration des tables.
- A noter que les tartes aux fraises ont rencontré un plus grand succès que les tartes aux pommes.

2. Retour statistiques Secours Populaire et vote de la subvention

Monsieur Pierre-Emmanuel **PAIRE**, vice-président, présente les statistiques communiquées par le Secours populaire. Il indique que, cette année, aucune famille de Simandres n'a bénéficié d'une aide de l'association, contre 1 famille en 2025, celle-ci ayant depuis quitté la commune.

Il précise toutefois que le Secours populaire accompagne actuellement 70 familles sur le territoire de la CCPO.

Monsieur le Vice-président informe le Conseil d'Administration de la demande de subvention du « Secours Populaire » et rappelle l'intérêt pour les habitants de la commune de l'existence d'une telle structure qui par son action vient en aide aux plus démunis en offrant principalement des paniers de nourriture et propose d'accorder à l'association une subvention de 100 euros au titre de l'année 2026.

Le Conseil d'Administration du CCAS après avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE d'allouer au Secours Populaire une subvention de **100 €**

3. Plan canicule

Monsieur Pierre-Emmanuel **PAIRE**, vice-président, présente le plan canicule.

La première campagne de l'année a été déclenchée la semaine dernière :

- L'ensemble des appels prévus a été effectué par chacun. Aucun problème particulier n'a été signalé.
- La salle de l'Ecureuil a été ouverte et climatisée de 10 h à 18 h.
- Le tableau de suivi a été mis à jour
- Une clarification de la procédure à suivre pour les personnes identifiées comme vulnérables (« à voir ») a également été réalisée.
- Il a été décidé que l'envoi de sms rappelant les conduites à tenir et les recommandations serait systématique pendant les périodes de fortes chaleurs.

4. Préparation vaccination du 05.11.2026

La journée vaccination concerne chaque année environ une centaine de personnes (2025 = 105). Elle se déroulera le 05 novembre 2026 de 14 h 30 à 17 h 15, à la salle des fêtes du Parc des Pachottes.

Programme d'organisation :

- Prendre rdv avec la CPTS
- Point information intervenants : CPAM à reconduire et Mutuelle
- Constituer une équipe suffisamment nombreuse : 11 à 13 personnes nécessaires
- Choisir la pharmacie partenaire pour la commande des vaccins
- En septembre : envoi courrier pour le choix des vaccins (Grippe et/ou Covid)
- Voir pour un rappel par SMS avant la journée de vaccination
- Contacter Nadia pour la réunion de préparation

5. Préparation Colis de Noël et Repas de Noël

Le repas de Noël se déroulera le samedi 05 décembre 2026 à la salle des fêtes du Parc des Pachottes

Préparation du Repas de Noël :

- Cette année, le repas de Noël se déroulera un samedi
- Le Traiteur Hayraud à Toussieu est OK pour la date => envoi menu prochainement
Demande de prestation servie à table.
- Animation musicale : devis de Sylvie 480 € => accepté à l'unanimité et demande si possibilité d'un duo (chanteuse et musicien)

La distribution des colis se fera le 16 décembre 2026 à la salle de L'inverse. Cette année, aucune livraison à domicile n'est prévue, sauf en cas de force majeure.

Préparation des Colis :

- Budget fixé à 30 € par colis (2025 = 178 colis) : devis demandé à la Dégusterie à Sérézin-du-Rhône avec une proposition de dégustation prévue en septembre.
- En septembre : prendre contact avec l'école pour la réalisation des cartes accompagnant les colis par les élèves.
- Encourager les personnes à participer au repas plutôt que de prendre un colis (favoriser le lien social)
- Prévoir une distribution spécifique à l'orée du Parc.
- Etudier la possibilité de mettre en place un dispositif pour aller chercher les personnes qui voudraient participer au repas (Seulement si pas d'autres possibilités de déplacement)

6. Questions diverses

Pour les personnes ne disposant pas d'adresse e-mail : quels dispositifs peuvent être envisagés pour demander des aides et des renseignements sur sites officiels :

- Mail de Pierre-Emmanuel
- Création d'une adresse e-mail au nom de la personne avec un mot de passe identique

Le vice-président
Pierre-Emmanuel PAIRE



La secrétaire de séance,
Martine MARTINEZ



Eco Attitude

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire

**Centre Communal d'Action Sociale
Commune de SIMANDRES****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****Délibération
N° 2026/09****Nomenclature
7 / 7.5 / 7.5.3**

NOMBRE DE MEMBRES		
En Exercice	Présents	Votants
13	11	11

Séance du 22 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux juin à 18 heures 30, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni EN SESSION ORDINAIRE dans la salle de l'Inverse de Simandres, sous la présidence de Monsieur Michel BOULUD

Date de convocation : 16 juin 2026

Date d'affichage : 16 juin 2026

Présents : Mesdames : Clotilde GERARDIN, Anne-Catherine BIENNIER, Aurélie SCHWIERTZ, Jeanine POMMIER, Martine MARTINEZ, Fanny TROUVE, Marie CROS PERRIAND, Béatrice REA

Messieurs : Pierre-Emmanuel PAIRE, Patrice CONSTANTIN, Jackie JOURDAN

Excusés : Madame Marie-Laure ESCLAPES
Monsieur Michel BOULUD

Secrétaire : Madame Marie CROS PERRIAND

SUBVENTION SECOURS POPULAIRE

Monsieur le Vice-président informe le Conseil d'Administration de la demande de subvention du « SECOURS POPULAIRE » et rappelle l'intérêt pour les habitants de la commune de l'existence d'une telle structure qui par son action vient en aide aux plus démunis en offrant principalement des paniers de nourriture et propose d'accorder à l'association une subvention de 100 euros au titre de l'année 2026.

Le Conseil d'Administration du CCAS après avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'allouer au Secours Populaire une subvention de **100 €**

DIT que la dépense est prévue au chapitre 65 du budget 2026,

CHARGE Monsieur le Président d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Le Président
Michel BOULUD



Publié le 25 juin 2026

Transmis en Préfecture le 25 juin 2026



Le 23 juin 2026
La secrétaire de séance
Marie CROS PERRIAND

